

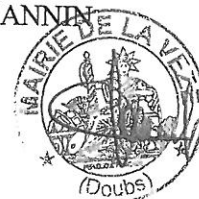
CONVOCAATION

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le 6 juillet 2023 à 18h30 à la mairie, salle du conseil.

Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Cimetière : travaux supplémentaires
- Cimetière : devis de sécurisation par rambardes
- Logement PMR : choix des lots
- Plan de servitude aéronautique : exploitation des parcelles 362.364 et 366
- Questions diverses

Fait à la Vèze, le 29 juin 2023
Le Maire,
Jean-Pierre JANNIN



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2023

Le 6 juillet 2023, à 18h30, le conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Pierre JANNIN.

Etaient présents : tous les conseillers sauf M. Jérôme TRONCIN qui donne pouvoir à M. Didier ROCHET.

Date de convocation : 29 juin 2023

1/ désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Madame Alice TONNIN pour remplir cette fonction.

pour : 10 contre : 0 abstention : 0

2/ approbation du projet de procès-verbal de la séance précédente

Le maire invite les conseillers municipaux à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la séance du 12 juin 2023. En l'absence d'observations, le conseil municipal approuve ce procès-verbal.

pour : 10 contre : 0 abstention : 0

3/ cimetière : travaux supplémentaires

Le Maire informe les conseillers que des travaux supplémentaires dans le cadre de l'aménagement du cimetière ont dû être effectués par la société Ambiance Jardin. Il s'agit de l'installation d'un mur de soutènement en béton (6 longueurs de 207 kg chacune). Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces travaux et décide d'imputer la somme de 1723.60 € HT au compte 2116 (dépense d'investissement).

pour : 8 contre : 0 abstention : 2

Cimetière : devis de sécurisation par rambardes

Les devis ne reposant pas sur les mêmes bases, le conseil municipal remet la discussion et le vote à la prochaine séance.

4/ logement PMR : choix des prestataires pour les lots 1 à 8

Le Conseil Municipal, après publicité et mise en concurrence des marchés de travaux et suite à l'analyse des offres concernant la réhabilitation de l'ancienne mairie-école, autorise Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises suivantes, dont les offres ont été considérées comme économiquement les plus avantageuses :

LOTS	ENTREPRISES	Montants en € HT
1 – Maçonnerie	CONTOZ	49 506.53
2- menuiseries extérieures	CONTOZ	26 666.67
3- Menuiserie intérieure	CONTOZ	12 791.67
4- doublage cloisons peinture	CIGLIA	29 076.42
5- chape carrelage revêtements muraux	CONTOZ	18 333.33
6- plomberie sanitaire chauffage	MOREL : consultation en directe (pas de réponse lors de la première consultation)	24 849.00
7- électricité	IG ELEC	9 879.00
8- isolation thermique par extérieur	BONGLET	6 539.00

Montant total du marché : 177 641.62 € HT
pour : 10 contre : 0 abstention : 0

5/ plan de servitude aéronautique : exploitation des parcelles 362.364 et 366

La réglementation oblige les propriétaires riverains de l'aérodrome de La Vèze à couper les arbres sur leurs parcelles en raison du cône de sécurité. Une entreprise propose de réaliser ces travaux sur les parcelles communales 362, 364 et 366, et d'acheter le bois coupé. C'est une opération gagnante pour la commune mais un désastre écologique : coupe de 2.7 hectares de bois.

pour : 6 contre : 3 abstention : 1

Informations, questions diverses

Néant

Fin de la séance : 19h50

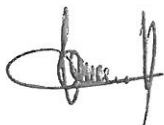
Liste des délibérations prises lors de la séance du 6 juillet 2023

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Cimetière : travaux supplémentaires
- Logement PMR : choix des lots
- Plan de servitude aéronautique : exploitation des parcelles 362.364 et 366

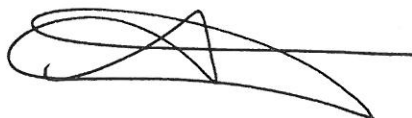
Liste des membres présents :

Christophe BOURDIER, Judith BOURGOIN, Jacques CHOPARD, Sandrine CREVOISIER, Annick HENRIET, Jean-Pierre JANNIN, Michel RENAUD, Didier ROCHET, et Alice TONNIN.

Signature du Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alice Tonnin', written in a cursive style.

Signature du secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.